

LANGRES & CO



ÉDITO

Rentrée scolaire se conjugue avec ENTHOUSIASME cette année !

Enthousiasme parce que nos écoles sont en cours de rénovation. Les

projets d'école de Neuilly-l'Évêque et de Langres-Citadelle sont lancés. En 2021, pour le premier puis 2022, les deux-tiers de nos élèves seront accueillis dans des écoles neuves. Il s'agit d'un effort d'investissement important pour vous, mais chacun comprendra que ces euros dépensés sont autant de pierres posées pour l'avenir de notre territoire.

Le territoire justement, il est question de lui à Neuilly et Langres pour ces nouveaux bâtiments. Issues de concertation avec la communauté éducative et les parents, les écoles en question sont vues comme des « machines à inclure ». Nos écoles deviennent un faire-valoir du territoire qui ouvre largement la place à la coopération entre écoles, elles accueillent les parents, les enfants en situation de handicap et favorisent le « vivre ensemble ». L'éducation nationale, particulièrement sensible à la qualité des bâtiments qu'on va leur livrer ainsi qu'aux attentes des parents et de ses enseignants, accompagne le projet immobilier d'une réflexion sur la pédagogie.

Alors oui, je suis enthousiaste et souhaite une bonne rentrée à vous tous et à vos enfants et petits-enfants !

—Marie-José RUEL,

PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND LANGRES



DES NOUVELLES
DE LA COUR DE RÉCRÉ



RPL 2019
LA PHILO POUR TOUS



TERRITOIRES D'INDUSTRIE
LA BOÎTE À OUTILS
DU GRAND LANGRES

CET ÉTÉ AU GRAND LANGRES, ON NE S'EST PAS ENNUYÉ !!



Retour en images



1 - **14 Juillet** : Apéritif Républicain au Square Henryot à Langres.

2 - **Accueil de Loisirs de Montigny**, ils n'ont pas l'air malheureux !

3 - **Les accueils de loisirs du Grand Langres** donnent également le sourire aux enfants.

4 - **Fort de Dampierre**, une zone Natura 2000 extraordinaire.

5 - La plage pour tous grâce **au Tiralò** !

6 - Cette année, les **Festi'mardis** ont battu les records de fréquentation.

7 - **Escape Game**, une nouvelle manière pour les plus jeunes de **découvrir le patrimoine**. Là encore, un franc succès !

8 - **Une restauratrice de renom, Julie André**, est venue remettre la tête sur les épaules au gisant d'un évêque langrois, Jean Darcy.

TERRITOIRES D'INDUSTRIE



la boîte à outils du Grand Langres

pour relancer le secteur

Dans le dernier numéro de *Langres&Co*, nous vous avons présenté le dispositif d'accompagnement en soutien aux territoires à forte dimension industrielle, Territoires d'Industrie, et ses 4 grands objectifs : attirer, recruter, simplifier, innover. Ce qui ne va pas, avait alors été identifié, depuis, les industriels Grand Langrois et Chaumontais ont rédigé **13 fiches actions pour apporter des remèdes** aux maux qu'ils connaissent bien. On vous en livre quelques idées en avant-première, espérant que l'Etat les retiendra et les financera !

Des zones d'activité industrielle qui donnent envie

Vous êtes salarié d'une entreprise dans une zone d'activité du territoire, ne serait-ce pas éco-responsable que de **venir en voiture électrique et de la recharger à une borne à proximité immédiate de votre lieu de travail** ? De faire une marche sportive sur votre temps de pause sur un parcours de santé aménagé ? De pouvoir vous poser sur un banc et regarder un épisode de votre série préférée sur votre téléphone en mangeant votre sandwich grâce au **wifi gratuit** ? Mieux, de bénéficier d'un espace de restauration partagé entre plusieurs entreprises de la zone ?

Un territoire qui séduit

Promouvoir notre territoire en France et à l'International via des **campagnes de communication ciblées vers les acteurs économiques et via les réseaux spécialisés** (Business France par exemple).

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

communication@grand-langres.fr

Une filière qui ne soit pas un repoussoir

L'image de l'industrie est encore trop souvent celle de Germinal. Or, nos entreprises proposent une **diversité de métiers méconnus où technologie se conjugue avec innovation**. Les chefs d'entreprises souhaitent des actions de partenariat avec les collèges afin d'intéresser les élèves à la filière. Ils souhaitent aussi **l'évolution des formations diplômantes afin qu'elles correspondent plus à l'industrie d'aujourd'hui**. A défaut, ils demandent la reconnaissance de la formation qu'ils assurent en interne. On parle donc de parrainage de classe de 3ème par des industriels, **d'assouplir la réglementation pour faciliter l'accueil de stagiaires, d'appels à projets à destination des écoles afin d'inscrire les technologies dans le projet d'établissement**, d'adaptation des usines pour faciliter l'accueil de personnes extérieures, et énormément d'autres actions, petites ou très ambitieuses, mais on vous en garde au chaud pour le prochain numéro.

L'industrie automobile comme marqueur de notre territoire

Avoir beaucoup d'emplois localement, liés à la sous-traitance doit rester une chance et ne pas devenir un risque. L'évolution du secteur vers la voiture électrique, mais aussi vers le moteur qui viendra après l'ère de l'électrique est en enjeu pour plusieurs de nos entreprises. Elles demandent donc **un accompagnement à l'innovation, en R&D**, pour financer des prototypes par exemple, sans oublier les formations qui permettent de faire évoluer le savoir-faire des équipes.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS INDUSTRIELS



14 OCTOBRE : atelier entreprises du futur (innovation)

28 NOVEMBRE : atelier économie circulaire

9 DÉCEMBRE : accueil d'actifs (logement, école, loisirs, travail du conjoint)



Elus et industriels Langrois et Chaumontais ont planché le 15 juillet dernier dans les locaux du pôle technologique Sud Champagne de Nogent, sur les conditions qui permettront à l'industrie de notre territoire de rester compétitive et attractive.



LES BRÈVES À NOTER



*ce qui s'est passé
ce qui va se passer*

1 - DE L'AVENIR À SAINT-MAURICE

Des aménagements sous le signe de la convivialité et de la sécurité, sont en passe de se terminer à Saint-Maurice. En effet, des travaux d'entretien, des aménagements paysagers, et du fleurissement ont été réalisés par Entrin 52, autour de la mairie et de la salle polyvalente. En parallèle, des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques ont été menés dans ce même quartier, et se poursuivront dans les mois à venir dans le reste du village. Enfin, neuf gabions ont été installés pour embellir ce charmant village. Alors, **rendez-vous rue de l'Avenir, au terrain de pétanque pour profiter de ce nouvel espace public !**



2 - ECLAIRAGE PUBLIC À BUZON ET BRÉVOINES, FAIRE MIEUX ET AVEC MOINS

Finies les ampoules à vapeur de mercure, place à des lampes à LED et pas que ! Ces derniers mois la ville et le Syndicat Départemental d'Énergie et des Déchets ont répondu à une attente des habitants des faubourgs. 93 luminaires d'éclairage public ont été installés ainsi que 20 candélabres, au lotissement de Brévoines, soit en remplacement d'anciens beaucoup plus énergivores, soit en complément afin d'éclairer des endroits qui ne l'étaient pas. L'éclairage des rues est nettement augmenté, la photométrie est multipliée par près de 4 et surtout bien plus efficace, pas de pollution lumineuse, pas de lumière vers le ciel ! D'autres travaux d'amélioration de l'éclairage public sont en cours à Langres, notamment rue de Champagne. **Le matériel choisi permet de baisser la consommation d'électricité de 50 à 70%.**

3 - UNE JOURNÉE POUR LES TOUT-PETITS




Le 30 novembre prochain de 11h à 19h à la salle Jean Favre de Langres, est organisée la «Journée de la petite enfance». Les parents et leurs enfants de 0 à 6 ans sont invités à rencontrer des professionnels qui agissent auprès du très jeune public et s'amuser en famille à travers de nombreuses activités d'éveil (sophro-conte, comptine et communication gestuelle, massage et portage de bébé, ateliers jeux, découverte des aliments, éveil musical, etc.). Le programme est en cours de finalisation, vous le retrouverez prochainement sur notre appli mobile Langres&Co et notre site Internet dans la rubrique : Actualités. Bien accueillir le tout-petit et sa famille : c'est un pari sur l'avenir !

4 - UN NOUVEAU MINIBUS POUR LES ASSOCIATIONS !



Convaincue du rôle essentiel que tiennent les associations sur le territoire, la municipalité souhaite les soutenir au mieux, c'est pourquoi la Ville de Langres vient de se doter d'un second minibus, 9 places (dont chauffeur) ! La réservation des minibus se fait auprès du service des sports de la Ville par le biais d'une convention de mise à disposition à titre gratuit pour les associations Langroises

 **RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS**
Service des sports > Tél. 03 25 86 86 10
par mail service.sport@langres.fr.

5 - TOUJOURS PLUS DE TOURISTES

Cet été, au Grand Langres, il était facile d'entretenir son anglais étant donné le nombre de touristes venus découvrir notre territoire. Une saison estivale réussie ! En effet sur la période d'avril à septembre 2019, rien que pour l'office de tourisme, on enregistre une **hausse de fréquentation de 19% et une hausse de 32% uniquement sur juillet**. Pour les musées de Langres, 12 700 visiteurs sont venus découvrir le musée des Lumières Denis Diderot et le musée d'Art et d'Histoire. Une petite baisse de 5% par rapport à l'année 2018 qui était l'année Renaissance mais une hausse 14% pour la maison des Lumières. Finalement, nous sommes peut-être bien la Côte d'Azur haut-marnaise !



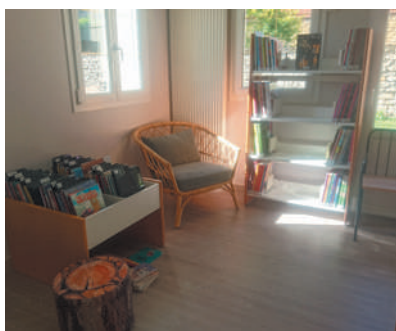
6 - SAISON CULTURELLE DE LANGRES

Découvrez le programme ! Le programme de la saison culturelle 2019-2020 est sorti : une saison haute en couleurs, qui ravira petits et grands, placée sous le signe de l'éclectisme. De la danse, de la musique, du théâtre, de la magie, du jazz... mais aussi des actions culturelles tous azimuts, il y en aura pour tous les goûts. La programmation s'annonce riche en émotions !

La billetterie sera ouverte dès le mardi 10 septembre, les réservations se font par téléphone : 03 25 87 60 34 ou accueil.spectacles.associations@langres.fr

Le programme est téléchargeable sur notre site Internet www.langres.fr/Culture et *Loisirs/Programmation spectacles vivants* ou sur notre appli mobile *Langres&Co*.

7 - « COMME CHEZ SOI » à LA MÉDIATHÈQUE DE ROLAMPONT



Après un mois de travaux, la médiathèque Michel Gallissot de Rolampont, a dévoilé un nouvel espace mêlant convivialité, modernité et praticité. L'espace jeunesse a été déménagé au rez-de-chaussée pour un accès plus facile pour les familles ; des fauteuils, canapés, tapis ont été disséminés à tous les niveaux du

bâtiment, dans une ambiance qui se veut cocooning. A l'extérieur, du mobilier coloré permet désormais de profiter du plein air. Chers (futurs 😊) usagers, l'équipe a pensé à tout ou presque, pour donner l'envie de venir à la médiathèque, de vous y poser, d'y partager de bons moments seul, en famille ou entre amis.

8 - LES MUSÉES DE LANGRES SORTENT LEUR ALBUM JEUNESSE

« *Le supplément au voyage de Diderot* », tel est le titre de l'album jeunesse qui sortira à l'occasion des Rencontres Philosophiques de Langres. Cet outil d'enrichissement culturel est à destination des adolescents. **L'auteur, Jean-Paul Jouary, philosophe et essayiste, et Louise Heugel, l'illustratrice,** ont imaginé et illustré, qu'après une première rencontre avec Mme de Broglie, dont il a publié le récit, Diderot revient la visiter pour un supplément d'entretien. Dans un climat de curiosité et de galanterie, ils parlent de morale, de religion, d'origine et d'évolution des êtres vivants, de politique. Cette fiction est une introduction très accessible à l'ensemble de la pensée de Diderot. **La philosophie n'est pas réservée qu'aux adultes !**



9 - TOUT UN PROGRAMME POUR LA SEMAINE BLEUE AU GRAND LANGRES

Du 8 au 20 octobre prochain, aura lieu la Semaine Bleue, organisée comme tous les ans, par le CIAS (Centre Intercommunale d'Action Sociale) du Grand Langres, cet événement est l'occasion d'organiser des actions à destination des aînés afin de leur faire partager des moments entre amis ou en famille. Au menu cette année : Visite de la Base 113 de Saint-Dizier, théâtre, atelier cuisine, loto, randonnée pédestre, etc. la liste est bien longue et variée !

Le programme complet est disponible sur notre site Internet www.langres.fr

10 - SUIVEZ LES TRAVAUX DE LA MICRO-CRÈCHE DE MONTIGNY-LE-ROI

La Roulotte des petits, vide de ses petits occupants pendant les vacances d'été, **a vu la cour extérieure se refaire une beauté !** Ainsi, des massifs en béton pour accueillir des parasols géants pour ombrager l'ensemble de la cour, exposée plein sud, ont été coulés, le sol amortissant a été refait pour permettre aux bambins d'évoluer et de profiter de l'aire de jeux en toute sécurité. Ces travaux ont un second avantage, celui d'éviter que la chaleur ne rentre dans le bâtiment, achevé en 2015.

DÉCHETS MÉNAGERS



Les effets « waouh ! » de la collecte de proximité

Les efforts paient ! Au Grand Langres depuis 2017, lentement mais sûrement, le territoire passe en collecte de proximité. Fini le camion qui parcourt toutes les rues du village pour ramasser les sacs qui jonchent le sol. Bonjour les points de collecte de proximité, où l'on se rend en passant, pour déposer son sac. Moins de kilomètres parcourus par les camions-poubelle, moins de pollution, un meilleur tri, des économies... La planète et le Grand Langres vous disent MERCI !

- 10, - 20, - 28,5 voire - 44,5 euros, tels sont les montants successivement défalqués de la redevance d'enlèvement des déchets ménagers des habitants en collecte de proximité au Grand Langres depuis 3 ans. **Selon les cas, la redevance a baissé de 30 à 40%**. Quel autre service public peut se prévaloir d'une telle diminution des tarifs ?



La collecte de proximité pour seulement 67,50 € par an et par habitant contre 96 € en porte à porte.

12 kg de déchets en moins par an par habitant pour les Grand Langrois en collecte de proximité par rapport à ceux en porte à porte. Pourquoi moins de déchets pour les uns que pour les autres ? Parce qu'une partie sort du système de collecte publique, c'est-à-dire qu'elle est soit compostée, soit non produite. L'attention portée à ses déchets dès lors que l'on est en collecte de proximité, induit des changements de comportement et incite à réduire ses déchets à la source. On en met un peu moins dans le caddy ou on le met différemment... parce qu'on sait que ce que l'on fait entrer dans sa maison, nous serons contraints de l'évacuer, c'est une contrainte incitative !

Sans oublier qu'il y a particulièrement **moins d'ordures ménagères résiduelles**. En clair, « votre sac noir » est plus léger parce que vous en avez sorti du papier et des emballages hier incinérés, aujourd'hui recyclés. Incités à le faire par le fait que vous ayez tout devant vous, vous trieux mieux. Les quantités apportées en déchetteries n'ont, elles, pas changé.

Reste à régler : le problème du dépôt sauvage qui existait déjà et que la collecte de proximité ne règle pas. Pour mémoire, **déposer son sac au pied d'une colonne de tri, c'est du dépôt sauvage et c'est passible d'une amende de 68€ soit un an de poubelle pour une personne**. Pour mémoire, les déchetteries sont libres d'accès, alors pourquoi ne pas s'y rendre ?

Redevance d'enlèvement des ordures ménagères : prélèvement automatique

Le prélèvement automatique c'est pratique ! C'est un moyen sûr pour régler votre facture. Il est reconduit chaque année sans aucune démarche. Vous pouvez l'annuler quand vous le souhaitez en nous informant par mail ou par courrier.

Vous pouvez télécharger le formulaire sur notre site Internet

www.langres.fr

>> Services/Environnement et déchets/Déchets Ménagers,

Ou contacter le service des finances

au 03 25 87 77 77 ou par mail :

ordures.menageres@grand-langres.fr



Nettoyage annuel des colonnes en cours par un camion spécialisé avec récupération des eaux de lavage, l'occasion de venir constater que les cuves sont bien étanches et qu'aucune pollution des sols n'est possible.

DES NOUVELLES DE LA COUR DE RÉCRÉ

Neuilly-L'Évêque : une nouvelle école pour 2021

DOSSIER



Une école modulable

Le projet, les Neuilléens et leurs voisins en entendent parler depuis plusieurs années. C'est maintenant acté ! La nouvelle école ouvrira ses portes pour la rentrée 2021, et sera l'école du territoire* !

Ce projet, d'abord pensé par la commune et poursuivi par la communauté de communes du Grand Langres, suite au transfert de la compétence scolaire, permet de **créer un nouveau groupe scolaire rassemblant l'école maternelle (3 classes) et l'école primaire (5 classes)**. Cela impose la construction d'un nouveau bâtiment et qui sera situé rue du Breuil qui sera le trait d'union entre le passé et l'avenir puisque la façade sur rue, typique de la construction locale, sera conservée, passé la porte, place à l'avenir ! Ouverture prévue en septembre 2021.

Un projet pensé ensemble

Un projet co-construit avec les élus des communes concernées, les élus du Grand Langres, l'Education Nationale, les parents d'élèves.

On pourrait imaginer une école des plus standards mais il faut vivre avec son temps, les enfants n'apprennent plus de la même manière ! C'est pourquoi l'idée directrice de ce projet est de **mettre en parallèle un aménagement flexible, un équipement numérique et une nouvelle pédagogie**.

Un aménagement flexible de la salle de classe permettant à l'enfant de choisir sa place avec du mobilier adapté et moderne comme des ballons, des galettes à picot, des chaises à roulette, des tabourets oscillants, des tables basses, des tables en ilot, etc. **Plus de casiers ni de places attitrées, les élèves pourront travailler en groupe, seul et changer de voisin selon les activités.**

Les espaces récréatifs intérieurs et extérieurs, comme ceux dédiés à l'éducation physique seront également des lieux disponibles pouvant accueillir des temps pédagogiques et des pratiques numériques. Une couverture wifi sera prévue ainsi que des points de rechargement des matériels portables ce qui sous-entend du matériel numérique mobile et des espaces modulables !

Un projet ambitieux et rare pour une commune rurale mais pour les enfants on ne peut se contenter du minimum !



« UNE VÉRITABLE
école de territoire »

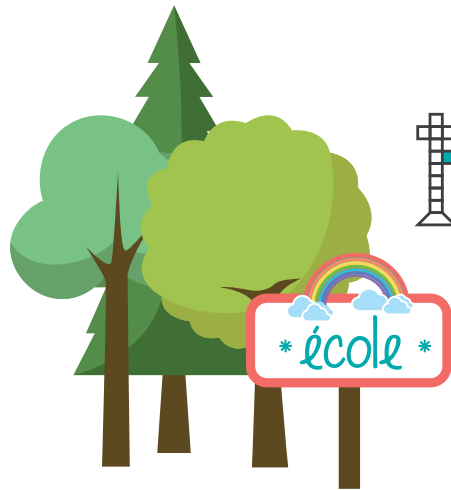


Vue depuis la rue du Breuil - © Illustration Jean-André MARTIN - Architecte D.P.L.G

* L'école de Neuilly-l'Évêque a la particularité d'accueillir plus d'élèves issus d'autres communes que d'élèves du village. C'est donc une véritable « école de territoire ».



DOSSIER



DES NOUVELLES DE LA COUR DE RÉCRÉ

Langres,
la Citadelle rajeunit d'ici 2022 !

Un an après l'ouverture de la nouvelle école de Neuilly-L'Évêque, ce sera au tour des deux groupes scolaires de la Citadelle de se dévoiler, en septembre 2022. Un projet d'envergure pour répondre aux enjeux du territoire.

Une caserne pour accueillir une école, l'idée paraît saugrenue ! Ces grands bâtiments en pierre ont un avantage : conserver une température idéale de tout temps, fraîcheur en été, chaleur en hiver, ce dont on rêve tous en ces temps de dérèglement climatique ! Outre cet argument non négligeable, **ce bâtiment regroupera les trois écoles des quartiers Neufs : les écoles des Ouches, de la Bonnelle et de la Grenouille**. Il faut donc de la place pour accueillir tous ces enfants, soit 250 élèves qui étudient actuellement dans des locaux vétustes et plus adaptés du tout aux enjeux pédagogiques actuels. Cela représente **6 classes de maternelle, 8 classes d'élémentaire et des classes inclusives (ULIS et IME)**.

De plus, et le recensement nous l'a prouvé, le territoire enregistre chaque année une perte d'habitants et par conséquent des fermetures de classe. Chaque année, c'est deux à trois classes qui disparaissent dans les communes périphériques. Cette nouvelle école est pensée pour palier à ce constat et **permettre ainsi d'accueillir les enfants des villages alentours avec une capacité réelle de 420 élèves**.

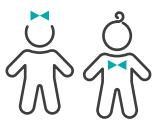
Un quartier qui reprend vie

Langres possède un patrimoine architectural, historique et naturel qui n'est plus à démontrer et que le Communauté de communes du Grand Langres cherche à valoriser. La Citadelle dispose déjà d'un grand nombre d'équipements structurants tels le centre aquatique, la crèche, et bientôt, la maison de santé pluridisciplinaire. L'arrivée d'une école, et pas des moindres, dans ce quartier permettra :

- **D'accueillir les élèves des écoles de quartier de Langres.**
- **D'accueillir des écoles des communes alentours** du fait des fermetures de postes et donc d'une refondation incontournable de la carte scolaire favorisant la mixité sociale.
- De **positionner l'école comme une école ouverte aux autres écoles du territoire pour des projets communs** qui nécessitent de solliciter les équipements des écoles de la Citadelle ou à proximité, on pense évidemment au centre aquatique.
- De **lier ce projet à celui du département qui regroupera les deux collèges juste de l'autre côté de la route**. Ainsi, on facilite la vie des parents qui déposent le petit à la crèche, le moyen à l'école et le grand au collège !



Maison de santé
pluridisciplinaire



Future école

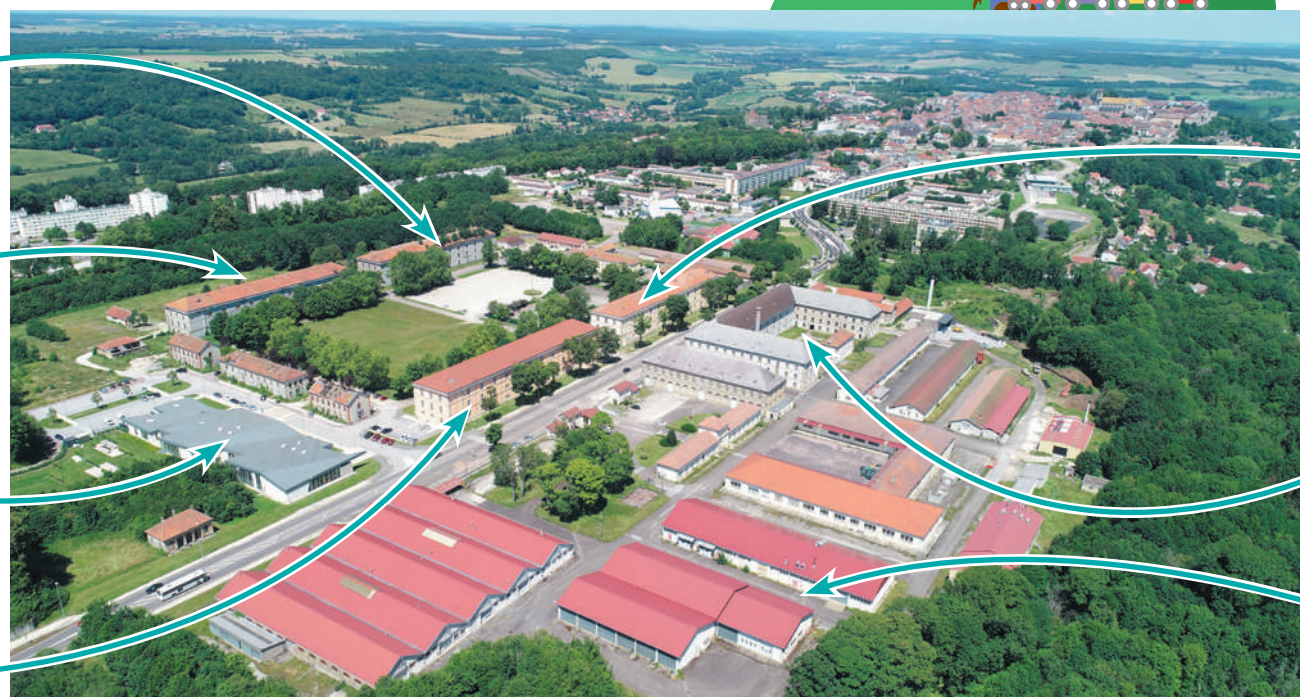


Aqualangres



Crèche

Circonscription d'Action Sociale, futur Centre Intercommunal d'Action Sociale et autres services de la communauté de communes (enfance et jeunesse, urbanisme).



EPIDE



Futur collège



Caserne de
pompier

Une réflexion commune



Le Grand Langres souhaite que ce projet soit avant tout celui des Grand Langrois. C'est pourquoi, **tous les acteurs de l'écosystème sont réunis autour de la table** : la direction académique, l'Inspection de l'Education Nationale, les collectivités territoriales (Ville de Langres, Département de la Haute-Marne, etc.), les usagers (enseignants, parents, ATSEM, animateurs, agents d'entretien et de maintenance, etc.) et les partenaires (crèches, IME, Services culturel, sport, Programme de Réussite Educative, etc.).

De plus, pour l'accompagner dans la démarche, la communauté de communes fait également appel à un cabinet de **conseil spécialisé dans le secteur de l'éducation, des formes scolaires, des politiques publiques et dans l'accompagnement au changement**. Son rôle est l'accompagnement à maîtrise d'usage (et en clair ?) c'est-à-dire recueillir, analyser et formaliser les besoins de chacun pour enrichir la réflexion et le travail du programmiste.

Tout ce petit monde fait partie d'un comité de pilotage créé en 2017. Plusieurs réunions ont eu lieu depuis. La plus importante a eu lieu le 3 juillet puisqu'un **séminaire s'est tenu pour définir les ambitions de ces groupes scolaires, une journée où il était permis de rêver...** Du rêve à la réalité, le 5 septembre, le comité de pilotage a « positionné » le projet c'est-à-dire qu'avec l'aide du cabinet conseil et de la programmiste, les ambitions du séminaire ont été soit mises de côté, soit adaptées aux contraintes techniques, mais surtout prises en compte et se réaliseront !

Une école à six pattes !

Ce projet représente beaucoup plus qu'une opération de réhabilitation, il sera orienté selon 6 grandes thématiques à explorer en priorité.

La **MIXITÉ** doit se penser au niveau humain en privilégiant les valeurs de tolérance et de vivre ensemble, le brassage culturel. Elle **se définit par le fait de devenir citoyen, d'accepter la différence et de prévenir le racisme et la discrimination**. A l'échelle du territoire, la mixité se traduit par une unification des quartiers neufs avec le centre historique, voire les communes proches, une redynamisation du quartier de la Citadelle pour créer un pôle éducatif vivant et attractif pour tous.

Le **LIEN AUX PARENTS** contribue à la réussite scolaire des enfants, il se traduit par **un lien fort entre la maison de l'enfant et les nouvelles écoles, mais aussi par la création d'un lieu socio-culturel accessible à tous** (concerts, expositions, etc.). Les parents doivent être intégrés à la communauté éducative.

L'**INNOVATION** est numérique, mais aussi pédagogique et spatiale. Elle doit permettre à l'enfant de **bien évoluer dans le domaine numérique (risques, apprentissage), et favoriser une égalité des chances**. Elle se retrouve aussi dans le traitement des cheminements, des espaces bâtis et végétalisés, ou encore dans la gestion du bâtiment et de sa réhabilitation.

La **CONTINUITÉ ÉDUCATIVE** est au cœur du projet d'école de la Citadelle, pour **favoriser le vivre ensemble, mais aussi pour valoriser le parcours de chaque enfant**. Elle se traduit par la prise en compte de tous les acteurs impliqués dans le projet, de près ou de loin, et la définition d'un objectif commun à tous les professionnels pour un climat serein.

Le **BIEN-ÊTRE** s'inscrit à la fois dans le développement et les pratiques durables, et dans les relations entre les acteurs de l'école. La réussite scolaire fait également partie du bien-être des élèves. **Une école accueillante et ouverte où chacun peut trouver sa place** : parents, enseignants, enfants. L'inclusion de tous les enfants, quelles que soient leurs particularités constitue une composante du bien-être.

L'**OUVERTURE** est favorisée par la coopération et l'émulation de projets partenariaux. Elle est indissociable de la notion de lien au territoire, pour **travailler sur un projet éducatif ambitieux et créer une réelle mixité**. Le dimensionnement des locaux, l'aménagement des espaces et la mise en valeur des atouts de l'établissement participent de cette ouverture.





LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

*de la Bonnelle et du Ruisseau de Corlée,
on en est où ?*

A la demande du Grand Langres et des communes concernées, et dans le cadre de ses compétences, le Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et de ses Affluents (SMBMA) mène **l'étude pour la restauration des fonctionnalités et la lutte contre les inondations de la Bonnelle et du Ruisseau de Corlée**. Plusieurs réunions publiques ont eu lieu, la dernière le 26 février dernier pour tenir la population informée pas à pas. Depuis, des riverains des cours d'eau habitant les faubourgs de Langres, Corlée, Saints-Geosmes et Humes-Jorquenay ont été rencontrés par le bureau d'étude ISL. Le prestataire réalise **une campagne topographique pour relever les hauteurs de crues et les caractéristiques des ouvrages (pont, vannage, etc.)** en complément d'un premier relevé sommaire réalisé par le Grand Langres après les inondations de 2018.

Ces données permettront, de mieux cerner la montée des eaux, de comprendre le phénomène selon les types de crues et surtout de proposer des aménagements efficaces pour lutter contre les inondations.

Cette étude estimée à près de 151.000 € TTC est financée à 80% par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. L'objectif premier est de trouver des solutions pour réduire les impacts, voire supprimer les inondations qui touchent les habitants des 4 communes.

Avant la fin de l'année, **un panel de propositions techniques et les montants financiers des travaux seront connus**.

A l'automne, les riverains concernés seront à nouveau invités à participer à une réunion durant laquelle seront présentés les premiers résultats du diagnostic. Le diagnostic est long et complexe, on ne va pas se mentir, mais nécessaire pour travailler à une solution durable.

A ce jour, il est prématuré d'engager des opérations sans avoir la certitude de leur efficacité. Le SMBMA est intervenu à plusieurs reprises pour entretenir la Bonnelle et continuera à le faire si besoin. Toutefois, cet entretien a une efficacité très faible sur les crues, voire aucune tant l'ampleur des inondations est grande.

Il convient de prendre également en compte **les effets du changement climatique**. De même, l'agriculture, la sylviculture devront s'adapter à ces conditions et **trouver des solutions pour garantir une économie de production tout en préservant les milieux naturels**.

La résilience des cours d'eau et des zones humides est indispensable pour lutter contre ce changement climatique. Le SMBMA travaille sur des solutions fondées sur la nature pour préserver les usagers et les milieux aquatiques.

Un retour sur le terrain avec les habitants touchés par les inondations l'an passé, a permis au bureau d'étude, de récolter les informations précieuses pour comprendre le phénomène.



UN POINT SUR...



La rue Cardinal Morlot



Le 10 décembre 2017, rue Cardinal Morlot, un immeuble en fin de rénovation est totalement détruit par les flammes. Depuis, la rue est fermée à la circulation et ça commence à faire long !

Le bâtiment a été sévèrement touché à tel point qu'il menaçait la sécurité du public ; un arrêté de péril a été pris par la communauté de communes du Grand Langres afin de mettre en place un périmètre de sécurité et donc, la fermeture de la rue. A la suite, pour mettre fin au danger imminent, des prescriptions de travaux ont été demandées aux copropriétaires pour permettre la réouverture à la circulation au plus vite.

A l'issue de 2 années, des solutions ont été trouvées avec les copropriétaires : on peut maintenant vous le confirmer, la réouverture est imminente !



Les travaux consisteront à purger le bâtiment des matériaux sinistrés, puis à démolir, en partie, le dernier niveau de celui-ci. Protégé au titre du secteur sauvegardé, une attention particulière sera apportée à la façade donnant rue Cardinal Morlot : la statue et son ensemble et les encadrements des menuiseries. Les pierres récupérables seront répertoriées et conservées. La mise en œuvre d'un chaînage en béton armé

assurera la stabilisation de l'ensemble. Toutes les ouvertures (fenêtres, portes, etc.) seront sécurisées par étalement. Enfin, les souches de cheminées existantes sur le mur mitoyen entre le n°5 et n°7 de la rue, seront démontées.

Ces travaux, à la charge des copropriétaires, débuteront fin septembre pour se terminer mi-novembre et seront réalisés par l'entreprise STYL'RENOV.

La lutte contre les mégots de cigarettes

Suite à la campagne de lutte contre les déjections canines, lancée au printemps, cette fois, une action de prévention est lancée pour inciter les fumeurs à ne plus jeter leurs mégots dans la rue. Et oui, on l'oublie trop souvent, mais un mégot jeté dans la rue, passe par le réseau d'eau pluvial et va polluer la mer et ses magnifiques plages ! Un mégot pollue 500 litres d'eau ! La solution à Langres ? La distribution de cendriers de poche pour les fumeurs, par les buralistes. C'est un petit étui ignifugé qui peut contenir jusqu'à cinq mégots à la fois. Le slogan inscrit sur le cendrier : « *Ne jette pas tes mégots, deviens un héros* ».



Le cendrier de poche est une solution, le cendrier ludique en est une autre ! 10 cendriers sondages vont ainsi être prochainement installés au-dessus des poubelles, dans le quartier historique de la ville, les quartiers neufs et devant les écoles ! Et oui, les tas de mégots sont assez

impressionnant et il est important que les parents montrent le bon exemple à leurs enfants.

On a ainsi, le droit d'espérer que bientôt les rues de la Ville de Langres seront sans crottes de chien, sans mégots, et sans chewing-gums !

Le Chewing-gum est le second déchet le plus produit sur la planète, après les mégots ! On estime que 13 millions de chewing-gums sont mâchés en France chaque jour ! Et il met 5 ans à se dégrader ! Alors, en partenariat avec les écoles et accueils des centres de loisirs du Grand Langres, des cibles chewing-gums vont être réalisées par les enfants et installées au-dessus des poubelles. « *Ne jette pas ton chewing-gum, mais colle ton chewing-gum et deviens un héros* » !

**C'est quand même plus agréable de vivre dans une ville propre, tout en protégeant notre environnement !
MERCİ À TOUS NOS HEROS !**



EXPOSITION ASTRO



— vers l'infini et l'au-delà !

Fanatiques de Star Wars ou adeptes de Comics old school, prenez place dans votre vaisseaux spatial, direction le Musée d'Art et d'Histoire de Langres du 28 septembre au 30 décembre 2019.

Les musées de Langres participent aux Rencontres Philosophiques sur le thème du temps, en vous proposant l'exposition *Astro* conçue avec l'artiste rémois **Frédéric Voisin**. Entrez dans une pièce sombre spécialement aménagée, découvrez les fusées, les vaisseaux, les stations spatiales et les planètes imaginés par l'artiste, écoutez la musique originale du groupe Atome K utilisant notamment le thérémine. Cet instrument inventé en 1920 fonctionne à base d'onde et produit de la musique sans être touché par l'instrumentiste.

Venez découvrir cette série inédite de 24 œuvres en linogravure et participez à ce voyage « rétro-futuriste » très inspiré des bandes dessinées américaines telles qu'Atome Kid, Meteor, Monde Futur ou de films comme 2001 L'odyssée de l'Espace...



Frédéric Voisin

Nouvelle œuvre

Une œuvre majeure vient d'être acquise par la Ville de Langres pour la Maison des Lumières Denis Diderot. Intitulée *La fête des bonnes gens*, elle a été peinte en 1776 par l'artiste parisien Pierre-Alexandre Wille (1748 - 1837). Il s'agit de l'une des œuvres les plus importantes de ce peintre.

Riche de plus de 40 personnages, cette grande toile est une sorte de résumé de la société d'Ancien Régime, avec des représentants du clergé, de la noblesse et du tiers état (c'est-à-dire ici les paysans). La scène représentée a eu réellement lieu, en 1775 : on y voit un aristocrate récompensant des paysans vertueux à l'occasion d'une grande fête. Cette peinture témoigne de l'évolution des relations sociales au XVIII^e siècle et du rôle joué par les philosophes et les nobles éclairés. Diderot a d'ailleurs connu l'un des personnages représentés et a partagé les mêmes idées de progrès.

D'autres raisons ont rendu cette acquisition importante et logique pour le musée : Denis Diderot a vécu à Paris dans le même immeuble que la famille Wille, il a fréquenté les expositions de peinture dans lesquelles l'artiste a montré ses œuvres, il appréciait beaucoup le style « édifiant » que ce peintre a aussi développé... Mais c'est avant tout une très belle peinture et c'est ce qui compte le plus ! Elle sera visible à la Maison des Lumières à la suite des Journées du patrimoine. Son acquisition a été rendue possible grâce aux aides du Fonds du patrimoine du Ministère de la Culture, de la Région Grand Est et de la société Plastic Omnium.



La fête des bonnes gens - 1776 - Pierre-Alexandre Wille
Maison des Lumières Denis Diderot

Un détail de l'œuvre, sinon plus de surprise

HORAIRE DES MUSÉES DE LANGRES

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE - Place du Centenaire - Du mercredi au lundi 9h à 12h et 13h30 à 18h30

MAISON DES LUMIÈRES DENIS DIDEROT - 2 rue Chambrulard - Du mardi au dimanche 9h à 12h et 13h30 à 18h30

LA PHILO POUR TOUS



Le 5 octobre nous fêterons les 306 printemps de Denis Diderot, notre philosophe préféré (pas uniquement parce qu'il est langrois...). C'est aussi autour de cette date que se tiendront les Rencontres Philosophiques de Langres, du 27 septembre au 6 octobre. Nous vous entendons d'ici « Oulah ! Ça concerne les intellectuels ce truc ! » On le pensait aussi... mais finalement on a décidé de vous montrer que nous avons tout faux !

Outre le plan national de formation du ministère de l'Education Nationale à destination des inspecteurs et professeurs de philosophie de France, qui se déplacent en masse à Langres durant cette période, les Rencontres Philosophiques, c'est aussi un moment fort pour les Grands-Langrois, évènement qui clôture la période estivale. Le forum Diderot et les services de la Ville de Langres mettent tout en œuvre pour vous organiser des moments divertissants mais surtout, accessibles à tous et gratuits !

Des conférences



Raphaël Enthoven, essayiste, animateur de radio et de télévision française, présentera le 3eme DVD de la collection de référence Arte consacré à la Philosophie.

Sam 28 sept. – 20h30 – Théâtre

Mazarine Pingetot, agrégée de philosophie, docteur en philosophie, écrivaine, animera une conférence « Le temps est hors de ses gonds » et interrogera l'usage du préfixe « post ».

Sam 5 oct. – 17h45- Théâtre



Daniel Mesguich, acteur et scénariste, contera *De la Brièveté de la Vie*, une œuvre de Sénèque adressée à Paulinus, son beau-père, dans laquelle il est exposé que pour atteindre le bonheur il faut consacrer son temps à la sagesse et non le perdre aux activités stériles et inutiles..

A méditer pour le présent !

Dim 6 oct. – 14h30 – Théâtre



©Maxime Reyman

Et plein d'autres encore...

Des animations

Le Salon du temps

Rassemble des hommes et des métiers en lien avec la mesure du temps et la prévision du temps

Sam 28 sept. de 14h à 19h et Dim 29 sept. de 10h à 17h30

Salle Jean-Favre à Langres

La librairie philosophique

Librairie éphémère coordonnée par la direction des Médiathèques de Langres dans une ancienne maison chanoine.

Des livres mais aussi des expositions et des ateliers.

2, rue Claude Gillot

Vend 4 oct. de 13h à 19h

Sam 5 oct. de 10h à 19h

Dim 6 oct. de 10h à 17h

La Nuit Blanche



Le 5 octobre, Langres connaîtra une nuit blanche avec de nombreuses manifestations dans la rue, autour du Musée d'Art et d'Histoire et autour de la Place Jeanne-Mance.

- **Concert du groupe Atome K – 21h30 – Place du Centenaire**
- **Poème symphonique pour 100 métronomes 19h30 à 00h30 – Parvis de la Cathédrale**
- **La Caravane ensorcelée – 21h à minuit – Square Henryot**
- **La Ville qui traverse le temps (projection de films courts) 21h à minuit – Cours Renaissance**
- **Visite Guidée sur les traces de Diderot– 22h30 Départ parvis de la Cathédrale**
- **Un funambule sur les pas de Diderot – 00h30 – Place Diderot**

Des expositions



Langres 2119

Exposition grand format sur les murs de Langres, des photomontages humoristiques de Philippe Chardon, photographe à Langres.

Du 28 sept. au 13 oct. – dans les rues de Langres

Astro

Voir la page juste à côté

Du 28 sept. au 30 déc. – Musée d'Art et d'Histoire de Langres

À nos chers disparus

Une exposition conçue par le Service Patrimoine de la Ville de Langres qui évoque l'évolution de la cité à travers la destruction de certains lieux. Certains bâtiments langrois, dont la valeur patrimoniale nous interroge, ont disparu. Ils continuent tout de même d'exister au travers de représentations visuelles parvenues jusqu'à nous. Cette exposition propose également une relecture de l'histoire de la cité : « autre temps, autres mœurs »...

Du 28 sept. Au 6 oct. – Hôtel de Ville de Langres

Et d'autres encore...

Retrouvez l'ensemble du programme
www.langres.fr



BIEN VIEILLIR EN CENTRE HISTORIQUE



*Aides aux travaux d'adaptation de votre logement.
Grâce à Félicités, les propriétaires habitant le centre historique
de Langres peuvent bénéficier d'aides financières pour
la réalisation de travaux liés à une perte d'autonomie.*

LES CONDITIONS

- > Votre bien a plus de 15 ans,
- > Les ressources de votre ménage sont inférieures aux plafonds fixés par l'ANAH,
- > S'engager à occuper le logement à titre de résidence principale pendant 6 ans après travaux,
- > Ne pas commencer les travaux avant autorisation,
- > Les travaux doivent être réalisés par des professionnels.

LES TRAVAUX FINANCÉS

- > Remplacement d'une baignoire par une douche,
- > Installation d'un monte-escalier ou ascenseur,
- > Adaptation complète d'une unité de vie, ...

POUR LES PERSONNES N'HABITANT PAS LE CENTRE HISTORIQUE,

Vous pouvez tout de même demander des aides « autonomie » via le Programme d'intérêt général (Pig) Habitat adapté et autonomie du Conseil Départemental de la Haute-Marne.



LES AIDES FÉLICITÉS

- > Subvention à hauteur de 40 % à 60 % d'un montant maximum de 20 000 € HT de travaux,
- > Un accompagnement gratuit de l'opérateur Urbanis missionné par le Grand Langres pour aider les propriétaires dans leurs démarches.

LE CUMUL DES SUBVENTIONS AVEC D'AUTRES AIDES

- > Pour mes travaux liés à l'autonomie => autres aides non liées à Félicités (Crédit d'impôt, caisses de retraite, Conseil Départemental),
- > Les aides Félicités pour d'autres travaux sur votre logement : économies d'énergie, façade, toiture



ÇA PEUT VOUS ÊTRE UTILE

Contactez le Service Urbanisme et Habitat Foncier
du Grand Langres 03 25 86 86 85

Des permanences

Siège du Grand Langres Service Urbanisme
215, av. du 21 RI 52200 Langres

Le 1^{er} jeudi de chaque mois de 15h à 18h
Le 3^{ème} vendredi de chaque mois de 12h à 15h

LA PAGE À MÉMÉ



RECETTE D'AUTOMNE

AVANT / APRÈS

GÂTEAU AU CHOCOLAT À LA COURGETTE



Oui, oui, vous avez bien lu ! Cette fois-ci, on vous propose une recette de gâteau au chocolat à la courgette ! Une recette diététique, rassurez-vous, on ne sent absolument pas le goût de la courgette.

Ingrédients pour 8 personnes
 200 g de chocolat
 200 g de courgette cuites et mixées
 3 œufs
 70 g de miel ou 70 g de sucre roux
 100 g de farine
 1 sachet de levure

Préparation

1. Épluchez les courgettes. Râpez-les très finement. Placez vos courgettes râpées dans une passoire et pressez au maximum la chair pour éliminer l'eau présente dans les courgettes. Laissez égoutter vos courgettes dans la passoire au moins 2 h. Vous allez obtenir une purée grossière. Ou faites cuire les courgettes coupées en morceaux dans de l'eau bouillante durant 12 minutes puis les égoutter et les mixer.
2. Faites fondre le chocolat au bain-marie. Pendant ce temps, séparez les blancs des jaunes d'œuf. Fouettez ensemble le sucre et les jaunes d'œufs. Ajoutez le chocolat fondu, la purée de courgette et mélangez. Ajoutez ensuite la farine et fouettez le mélange.
3. Battez les blancs d'œuf en neige bien ferme. Incorporez-les à la préparation en 3 fois très délicatement à l'aide d'une maryse. Vous obtenez une préparation lisse et homogène.
4. Pour finir : Beurrez un moule rond en alu ou en silicone et versez-y la préparation. Enfouez votre gâteau dans un four préchauffé à 180°C pendant 25 minutes environ.



RUE DU CHATEAU À BOURG



MOTS CACHÉS

X A N L E I Y U Y S H P C U P Z
 N A E A R N M A E J U O E S H P
 Q Q N O I D I C L E O T Z H I B
 N O N U T U J O A Z K I Y A L J
 J R A J E S G H L Y R R V L O B
 B I E F Q T M Z Q L U O Z L S O
 C V L V O R X U Q V I N A O O E
 E I S R B I M G O J E S N W P Y
 I E I H R E T R R L V P R E H C
 K R W Y U S Q I S X F O E E I V
 O E U Y M J E E Q S K R N N E T
 E C O L E S M O E E F T T B P A
 R I T V V W C O U L E U R S W J
 T O U S S A I N T D I D E R O T
 A U T O M N E X C E L I E U Q U
 Y E I Y E Q E A S T R O M J I O

AUTOMNE
 RENTREE
 POTIRON
 HALLOWEEN
 ECOLES
 TOUSSAINT
 INDUSTRIES
 PHILOSOPHIE
 DIDEROT
 ASTRO
 SPORT
 RIVIERE
 COULEURS
 BRUME

CONTACTS UTILES

Accueil Mairie de Langres : 03 25 87 77 77
Police Municipale et objets trouvés : 03 25 87 00 40
Transport Info : 0 800 330 130
Centre Intercommunal d'Action Sociale : 03 25 84 82 48
Office du Tourisme : 03 25 87 67 67

URGENCES : SAMU : 15



POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 17
PHARMACIE DE GARDE : 32 37
 (secteur de Langres)

Langres&Co : journal de la Ville de Langres et de la Communauté de Communes du Grand Langres
 Directrices de publication : Sophie DELONG, Marie-José RUEL
 Rédaction : Estelle YUNG, Justine ANGELOT, Céline JOFFRAIN et Martin BERTEAUX-TONDRE
 Photos tous droits réservés
 Illustration de Une : ChromeHello et Shutterstock®
 Conception : studio langrois ChromeHello
 Fabrication : l'agence Haut-Marnaise ippac.fr
 Imprimé à 12000 exemplaires en Haute-Marne dans le respect des normes environnementales en vigueur.



Dépôt légal à parution - N°ISSN 0767-970X
 Contact : communication@grand-langres.fr



LANGRES & CO.



ACTUS
DÉMARCHES
SORTIES



L'APPLI MOBILE

Soyez informés partout et en temps réel !
Téléchargez GRATUITEMENT l'application

